

1. Ouverture et mot de bienvenue par le Président

Le président souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres.

2. Pièces et communications

Commissions :

- Le président de la BMM informe que la composition des commissions telles que la commission législation, la commission des programmes et la commission de rédaction a fort changé.
- Dans la CCB, Franc Enhardt a succédé en tant que président à Eric Bakker.
- Commission anti-fraude : le président Thera Adam demande aux membres d'envoyer des lettres d'entreprises de mauvaise foi au secrétariat de la BMM ou à elle-même. Les lettres seront transmises à l'EUIPO.
Le président de la BMM rappelle qu'une affaire contre une entreprise de mauvaise foi est actuellement pendante devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. Le président de la BMM demande aux membres de vérifier si leurs clients ne sont pas victimes, afin qu'ils puissent intervenir.
- Commission marque de certification : Michiel Haegens rappelle aux mandataires de la BMM la nécessité de communiquer à temps leurs points via le site de la BMM.

Réunion d'automne : il est annoncé que celle-ci aura lieu en 2019 sous la forme d'une célébration de lustre les 28 et 29 novembre à Gand.

Young BMM : Les membres sont informés que la Young BMM organisera sa prochaine réunion le 4ème jeudi du mois d'août.

3. Approbation compte-rendu Assemblée Générale des Membres du 30 novembre 2018 à Urspelt, Luxembourg

Le compte-rendu est approuvé par les membres.

4. Rapport annuel Conseil d'administration – approbation

(a) Rapport des activités 2018 par le Président :

Le président de la BMM donne un bref aperçu des activités.

(b) Rapport financier 2018 ; cotisation 2020, approbation budget 2019

1) Cotisation 2020

Le président de la BMM rappelle qu'il a été décidé d'organiser une formation entièrement francophone en 2024. Ceci implique toutefois des frais. Afin de couvrir ces frais, le Conseil d'administration propose d'augmenter la cotisation des membres de 20 EUR à partir de 2020.

Les membres approuvent cette augmentation par applaudissement.

2) Rapport financier 2018 :

Le trésorier Helma Van de Langenberg fait savoir que le rapport financier peut être consulté sur le site web de la BMM.

Elle donne les explications suivantes :

En 2018 il a dû être puisé dans les fonds propres, entre autres suite au sponsoring de la FBMM. Vu les grandes réserves dont dispose la BMM ceci n'est pas vraiment un problème. Bien entendu, la BMM souhaite éviter un solde négatif permanent à l'avenir.

La réunion d'automne a été clôturée par un solde négatif étant donné que l'organisation au Luxembourg a entraîné des frais supplémentaires. De plus, seul un nombre maximum de personnes pouvaient être enregistrées de sorte que les revenus sont aussi restés limités.

3) Budget 2019 :

Ce rapport peut aussi être consulté sur le site web de la BMM.

Le trésorier observe qu'il a été tenu compte d'une dépense supplémentaire de 7.500 pour l'organisation du lustre. Le trésorier attire aussi l'attention sur une somme de 10.000 EUR destinée à la FBMM.

Le rapport annuel du Conseil d'administration, ainsi que le rapport financier de 2018 et le budget de 2019 sont approuvés par applaudissements.

5. Rapport annuel et composition des commissions statutaires et non-statutaires - probations et décharges

Le rapport annuel des commissions est approuvé par applaudissements par les membres.

6. Rapport annuel formation professionnelle (Fondation FBMM) – approbation

Le rapport annuel de la FBMM est approuvé par applaudissements par les membres.

7. Décharge et élection des membres du Conseil d'administration

Paul Maeyaert, dont le mandat arrive à échéance, donne un discours d'adieu dans lequel il rappelle les deux objectifs qu'il s'était fixés au début de son mandat, à savoir la création d'une commission Young BMM au profit des jeunes membres et la réalisation d'une meilleure intégration des francophones.

La Young BMM figure désormais clairement sur la carte de la BMM et a organisé ses premières activités.

Les premières mesures ont été prises en vue d'une meilleure intégration des francophones. Ainsi, un groupe francophone qui organisera la *Brussels event* est en cours de constitution et une formation entièrement francophone sera assurée en 2024.

Le Président a ensuite remercié les autres membres du Conseil, les commissions, en particulier la commission des programmes, le secrétariat et le coordinateur.

Enfin, il présente le nouveau président, Johan Dedeckel.

Le nouveau Président remercie les précédents présidents pour tout ce qu'ils ont déjà réalisé. Il demande aux membres de la Young BMM de se lever.

Ensuite, il appelle Arnoud Martens, qui est honoré en tant que 700^{ème} membre de la BMM.

Le nouveau président invite les membres à se joindre aux commissions.

Il fait savoir qu'il veut mettre l'accent sur une adhésion qualitative. Dans ce contexte, il tient à accentuer, entre autres, le parrainage de nouveaux membres. Le président souligne également l'importance de la marque de certification.

Le Président se présente lui-même, ainsi que les autres membres du Conseil, à travers un beau diaporama sur le thème de la journée "les voitures".

Il fait savoir que Josine van den Berg et Michiel Haegens démissionnent de leur mandat et présente Gregor Vos et Ellen Gevers comme nouveaux administrateurs.

Theo-Willem van Leeuwen devient le nouveau vice-président. Pour l'instant, il continuera également à exercer la fonction de secrétaire.

Helma Van de Langenberg conserve la fonction de trésorier.

Les membres approuvent par applaudissements les changements dans la composition du conseil d'administration.

8. Student award

En l'absence d'un nombre suffisant de candidatures qualitatives, le *student award* ne sera pas décerné en 2019.

9. Divers

Il n'y a pas de divers à annoncer.